



SIGES

CÔTE D'IVOIRE

NOTE D'ANALYSE SECTORIELLE



TRANSFORMATION DE LA NOIX DE CAJOU EN COTE D'IVOIRE

Côte d'Ivoire, championne d'Afrique...



www.siges.ci / info@siges.ci / +225 27 22 21 99 81 / Abidjan – Cocody, 2 Plateaux

Document : **Note d'analyse sectorielle**

Secteur : **Agro-alimentaire**

Activité : **Transformation de la noix de cajou**

Bénéficiaire : **Investisseurs, porteurs de projets**

Réalisé par :

SIGES CI

Tel : 27 22 21 99 81

Email : info@siges.ci / www.siges.ci

Abidjan – Cocody, 2 plateaux



SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
GRAPHIQUES, TABLEAUX ET FIGURES.....	4
INTRODUCTION	5
I. PRESENTATION GENERALE.....	6
a) Historique.....	6
b) Etat des lieux.....	7
c) Principaux indicateurs.....	8
II. FONCTIONNEMENT.....	9
a) Règlement.....	9
b) Analyse du marché et des principaux acteurs.....	9
c) Caractéristiques de la clientèle.....	10
III. PERSPECTIVES.....	12
CONCLUSION	12

GRAPHIQUES, TABLEAUX ET FIGURES

Graphiques

Graphique 1 : Evolution du nombre d'entreprises de transformation

Graphique 2 : Evolution du prix d'achat bord champs de 2011 à 2021

Tableaux

Tableau 1 : Liste de quelques entreprises et coopératives transformatrices

Tableau 2 : Indicateurs du secteur en 2021

Figures

Figure 1 : Performances économiques de la Côte d'Ivoire

Figure 2 : Organigramme des acteurs clés du secteur

Figure 3 : Zones de consommation de la noix de cajou

Figure 4 : Caractéristiques de la clientèle

INTRODUCTION

L'économie ivoirienne connaît une belle performance depuis la fin de sa décennie de crises avec un taux moyen de croissance de 8% entre 2012 et 2019. Malheureusement, cette situation a été impactée par la pandémie de la COVID-19 qui a ébranlé l'ensemble des économies du monde entier. Grâce à ses fondamentaux qui se caractérisent par une économie assez solide et dynamique, la Côte d'Ivoire a su amortir les effets néfastes de cette crise mondiale en générant une croissance économique positive (2%) en 2020. Les différentes mesures de relance mises en œuvre par le Gouvernement ont permis une parfaite reprise de l'activité économique en dépit des effets de la crise en Ukraine. Cette dernière a entraîné une hausse du taux d'inflation et un resserrement de la demande des partenaires extérieurs notamment la Chine, en contribuant à creuser davantage les déficits publics. Cependant, l'économie ivoirienne a continué son redressement progressif en dégageant un taux de croissance de 7% en 2021.

Conscient de l'impact de ces différents chocs exogènes sur son économie, le Gouvernement ivoirien a entrepris à travers ses différents Plans Nationaux de Développement (PND) dont le plus récent ; le PND 2021-2025, la diversification de son économie, en œuvrant à la rendre moins dépendante aux exportations des matières premières.

La Côte d'Ivoire a une économie qui enregistre une forte dominance de son secteur agricole qui contribue à 21,4% du PIB (Banque Mondiale) et ayant la plus forte contribution en création d'emplois. A titre d'exemple, le pays est 1^{er} producteur mondial de noix de cajou, 1^{er} producteur mondial de cacao, 1^{er} producteur mondial de noix de cola, etc. Ces performances dans le domaine agricole devraient faire de la Côte d'Ivoire un pays fortement industrialisé. Malheureusement, la quasi-totalité de ses matières premières notamment agricoles sont exportées de matières brutes, sans transformation et réduisant de ce fait les profits potentiels qui auraient pu être générés.

Figure 1 : Performances économiques de la Côte d'Ivoire



Au regard de cette situation, le Gouvernement a mis au cœur de ses priorités la transformation des matières premières agricoles. Ainsi, de nombreuses dispositions ont été prises pour faciliter l'installation et l'accompagnement d'acteurs privés nationaux et étrangers dans la transformation des matières premières agricoles en produits semi finis et finis.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette vision du Gouvernement ivoirien, la transformation de la noix de cajou a été identifiée comme une priorité car le pays est le premier producteur mondial avec 960.000 tonnes en 2021. Face à cette production importante, seulement 10% sont transformés localement et le reste exporté vers les pays d'Asie notamment l'Inde, le Cambodge et le Vietnam.

Le présent document vise à orienter et motiver principalement la prise de décisions des investisseurs privés sur les opportunités d'affaires dans le secteur de la transformation de la noix de cajou en Côte d'Ivoire. Il est structuré en 3 grandes parties. Dans un premier temps, une présentation générale du secteur d'activité, ensuite, la mise en évidence de son fonctionnement et en dernier lieu les perspectives d'évolution du secteur.

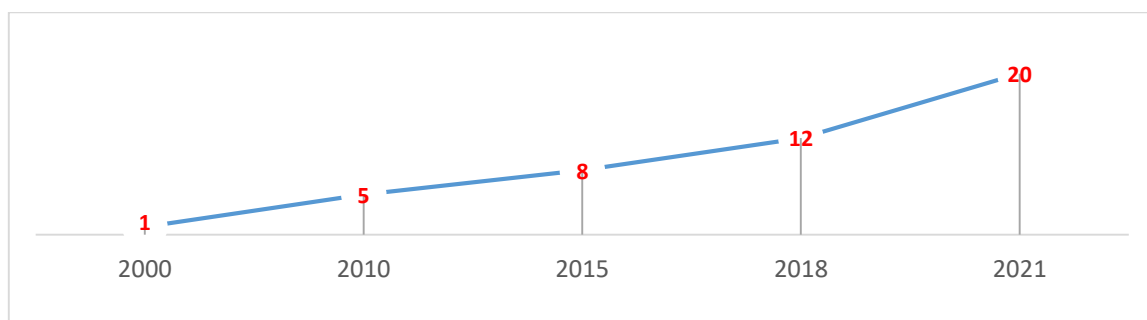
I- PRESENTATION GENERALE

a) Historique

La culture de l'anacarde a été introduite en Côte d'Ivoire par la Société de Développement des Forêts (SODEFOR) entre 1959 et 1960, dans le cadre de la politique de reboisement initié par l'Etat, pour lutter contre les menaces de désertification. Depuis 2005, la noix de cajou engrange d'importants revenus pour l'Etat ainsi que les acteurs de la filière estimés à 400.000 producteurs.

Les premières unités de transformation de la noix de cajou en Côte d'Ivoire sont apparues en 2000 et transformaient à peine 2% de la production annuelle. La quasi-totalité de la production était destinée à l'exportation principalement dans les pays d'Amérique du nord et d'Europe.

Graphique 1 : Evolution du nombre d'entreprises de transformation

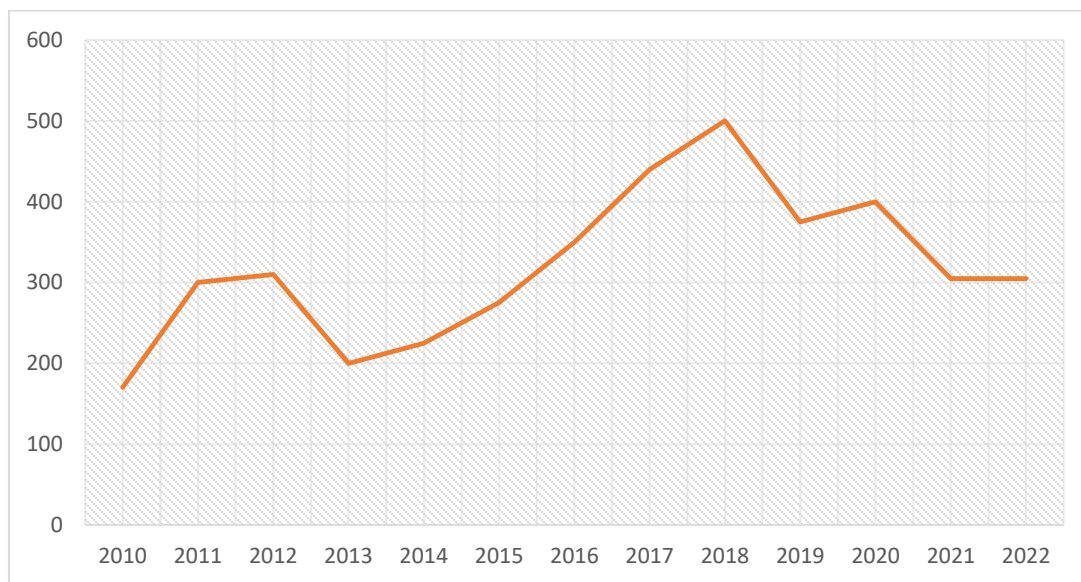


Source : SIGES CI à partir des données disponibles

La production annuelle de noix de cajou en 2011 représentait 400.000 tonnes. Face à cette situation le Gouvernement a mis en place un véritable plan d'amélioration de la productivité du secteur à travers le PNIA 1 et ses versions suivantes pour obtenir en 2021 une croissance de plus du double par rapport à 2011. Cette stratégie du Gouvernement a permis au pays de disposer d'une production suffisante, capable de faire face au besoin de l'industrialisation ou de la transformation locale.

L'accès à la matière première se fait librement aux conditions du prix bord champ fixé par le Gouvernement. Les entreprises de transformation ainsi que les exportateurs mettent en place leurs dispositifs respectifs pour capter les quantités nécessaires à leur capacité de fonctionnement.

Graphique 2 : Evolution du prix d'achat bord champs de 2011 à 2021



Source : SIGES CI à partir des données disponibles

Au regard du prix bord champs de la campagne 2021, les producteurs ont obtenu des recettes globales de 300 milliards FCFA.

b) Etat des lieux

En 2021, la production annuelle était estimée à près d'un million de tonnes faisant de la Côte d'Ivoire le premier producteur mondial. Sur ce volume, plus de 800.000 tonnes (soit 85%) ont été exportées, correspondant à 40% de l'offre mondiale et classant le pays comme le 1^{er} exportateur de noix brutes. Cette situation permet certes à l'Etat d'accroître ses recettes d'exportation et de capter des devises pour l'économie sous régionale (UEMOA), pour laquelle elle occupe la première place (40% du PIB) mais de manière structurelle, elle est moins profitable à l'économie interne car elle crée moins de valeur ajoutée.

Les différentes actions menées par le Gouvernement dans l'optique d'encourager et favoriser la transformation locale ont permis à la Côte d'Ivoire de se positionner comme le 3^{ème} pays en transformation de noix de cajou derrière le Vietnam et l'Inde.

Cette performance qui montre la volonté du Gouvernement de réaliser l'objectif de transformation de 50% de la production à l'horizon 2025 a été réalisée grâce aux entreprises et coopératives ci-après.

ENTITE	STATUT	LIEU	CAPACITE INSTALLEE	Etat
OLAM	Société	Bouaké / Dimbokro	100 000	Fonctionnelle
DORADO IVORY	Société	Toumodi	50 000	Démarrage
NOVAREA	Société	Yamoussoukro	50 000	Fonctionnelle
SITA SA	Société	Odienné	3 000	Fonctionnelle
IVORY NUTS	Société	Bouaké	3 000	Installation
PAMO	Société	Bongouanou	3 000	Fonctionnelle
CAJOU DE FASSOU	Société	Yamoussoukro	2 000	Fonctionnelle
COOGES	Coopérative	Bondoukou	2 000	Fonctionnelle

Sources : Ministère de l'industrie et du commerce / Conseil Coton et Anacarde / FIRCA

Par ailleurs, selon le Groupement des Transformateurs de Cajou Ivoiriens, sur 20 transformateurs recensés, seuls 4 opèrent à ce jour, en raison de diverses difficultés qui entravent leur fonctionnement. Ces difficultés relèvent d'une part de l'écosystème du fonctionnement des PME en Afrique notamment le difficile accès au crédit bancaire, la lourdeur de la fiscalité, le manque de structuration, etc et d'autre part, des réalités endogènes au secteur d'activité.

c) Principaux indicateurs

Le nombre total de producteurs de noix de cajou en 2021 était estimé à 400.000 personnes réparties sur l'ensemble du territoire national, avec une forte concentration dans les zones du nord, de l'est et du centre. Ces zones représentent les lieux de grandes productions du pays.

Nombre de producteurs	400.000
Production annuelle (<i>tonne</i>)	968.676
Taux de transformation (%)	15
Transformation (<i>tonne</i>)	145.301
Nombre de transformateurs	20
Nombre de transformateurs opérationnels	04
Chiffre d'affaires total généré (<i>FCFA</i>)	+ de 600 milliards

Il ressort qu'environ 90% des produits transformés à partir de la noix de cajou sont exportés vers les marchés d'Amérique du nord et d'Europe. Seulement 10% sont écoulés sur le marché local.

Aussi, convient-il de noter que l'ensemble des grandes zones de production de la noix de cajou **disposent de zones industrielles aménagées pour l'installation d'unités de transformation.**

II- FONCTIONNEMENT

a) Règlements

En Côte d'Ivoire, la réglementation générale pour les entreprises est le code général des impôts qui définit les différents types d'impôts et d'exonérations auxquels sont assujettis les personnes morales de droit ivoirien. Mais en dehors de ce code, le législateur a pris des dispositions particulières pour encourager l'investissement dans certains secteurs identifiés comme prioritaires.

A ce titre, **le code des investissements définit le secteur de l'agro-alimentaire comme un secteur de catégorie 1. Un secteur qui bénéficie de plus d'exonérations fiscales et douanières pour des investissements en phase de création d'activités. Le code des investissements octroie également des avantages pour des durées plus longues (10 à 15 ans) pour les investissements réalisés hors du grand Abidjan et surtout dans les zones de production de la noix de cajou.**

Quant au secteur de la noix de cajou, il ne dispose pas pour l'instant d'un code spécifique octroyant des avantages particuliers en dehors de ceux du code général des impôts et du code des investissements. Cependant, il convient de souligner que l'activité d'achat de noix brute de cajou est soumise à l'obtention d'un agrément auprès du régulateur.

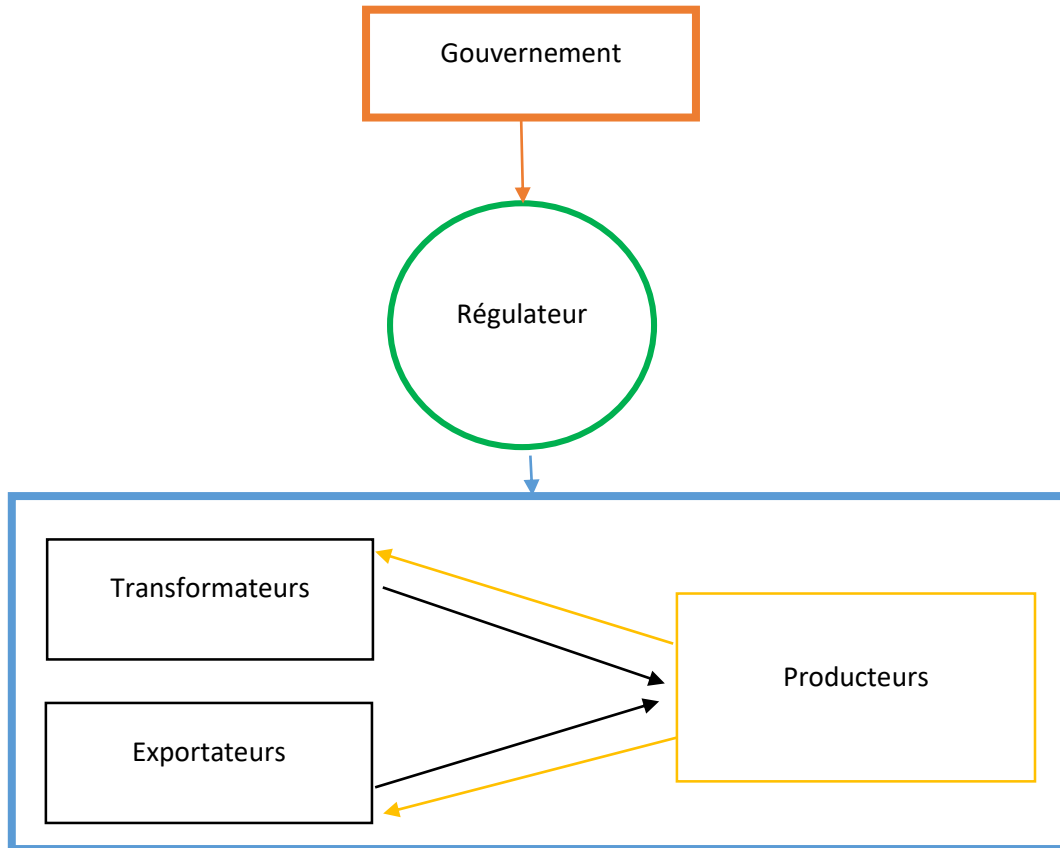
Enfin, il est important de noter que la commercialisation des produits issus de la transformation de la noix de cajou dans les pays développés notamment d'Amérique et d'Europe est soumise à l'obtention d'une ou plusieurs certifications aux normes internationales.

b) Analyse du marché et des principaux acteurs

Le secteur de la transformation de la noix de cajou est dominé par les IDE (Investissements Directs à l'Étranger). Les entreprises nationales ont une faible capacité de production comparativement aux entreprises non nationales. La quasi-totalité de la production étant commercialisée à l'exportation, la bataille pour les parts du marché local est quasi inexistante entre les différents acteurs. La concurrence entre les différents transformateurs se fait ressentir au niveau de l'achat de la matière première auprès des producteurs. La bataille pour l'accès aux noix de cajou se fait entre les transformateurs

locaux et les exportateurs au prix minimum fixé par le Gouvernement. A cette étape, les acteurs n'ayant pas une surface financière importante n'arrivent pas à acquérir suffisamment de matières premières pour assurer la transformation.

Les principaux acteurs de l'écosystème sont :



A travers cette représentation schématique, l'on observe que le Gouvernement définit la politique générale et fixe le prix d'achat bord champs de la matière première. Le régulateur quant à lui supervise et veille au respect des dispositions établies. Dans la partie opérationnelle, nous retrouvons d'une part les transformateurs et les exportateurs qui sont les acheteurs et d'autre part les producteurs qui sont les vendeurs.

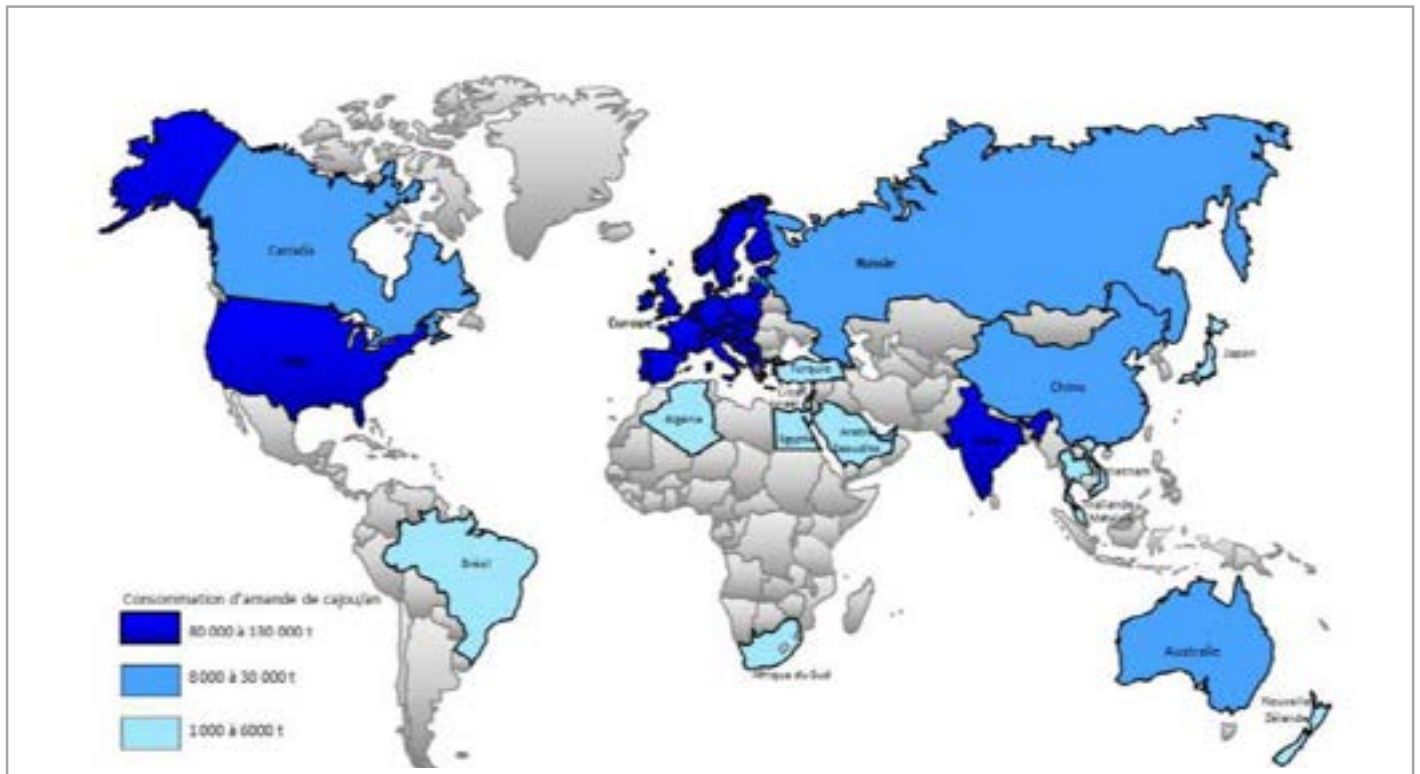
c) Caractéristiques de la clientèle

Le marché des produits finis de la noix de cajou est essentiellement orienté à l'exportation. Le marché local reste dominé par les produits issus des unités de transformation artisanales. Celles-ci manquent de certification aux normes internationales pour exporter vers les pays d'Amérique et d'Europe.

La clientèle locale reste assez variée, constituée majoritairement de la classe moyenne ivoirienne et des expatriés. Ces produits, principalement de la noix de cajou décortiquée salée ou sucrée sont commercialisées dans les grandes surfaces de distribution (supermarchés, superettes, etc.).

Les grandes unités de transformation privilégient le marché international parce qu'il apparait plus rentable que le marché local en dépit des procédures et des charges supplémentaires liées à l'exportation.

La figure ci-après nous indique les grandes zones de consommation de la noix de cajou.



Source : extrait « connaître et comprendre le marché international de l'anacarde » - RONGEAD



Source : extrait « connaître et comprendre le marché international de l'anacarde » - RONGEAD

Ces différentes informations sur les caractéristiques de la clientèle doivent guider les transformateurs de noix de cajou dans leurs décisions d'investissement.

En devenant le premier producteur mondial de noix de cajou, la Côte d'Ivoire donne la garantie aux industries de transformation de « l'or gris » de disposer de la matière première suffisante pour le fonctionnement de leurs usines, à travers la production de divers produits issus de la noix de cajou.

III- PERSPECTIVES

Dans la dynamique de l'industrialisation de son économie, la Côte d'Ivoire envisage d'accroître son taux de transformation local de la noix de cajou pour atteindre 50% à l'horizon 2025. La réalisation de cette ambition a conduit à la mise en place de mesures d'amélioration de la production nationale à travers les différentes versions du PNIA, pour faire du pays le premier producteur de noix brutes de cajou. En plus de cette initiative, le Gouvernement a travaillé pour améliorer l'environnement des affaires et dotant le pays d'un code des investissements attractif qui favorise l'éclosion des industries.

Par ailleurs, il convient de noter que la demande en consommation de produits finis de noix de cajou est de plus en plus importante à l'exportation mais également sur le marché intérieur où l'on assiste à l'éclosion d'un marché porteur pour la classe moyenne ivoirienne et les expatriés. Cette dynamique est accompagnée également par le Gouvernement qui sensibilise et encourage la consommation des produits locaux. Toutes ces actions augurent de belles perspectives pour ce secteur à fort potentiel de croissance pour la Côte d'Ivoire.

CONCLUSION

La présente note d'analyse avait pour objectif de mettre en évidence le secteur de la transformation de la noix de cajou en Côte d'Ivoire afin de présenter aux potentiels investisseurs les opportunités disponibles tout en contribuant à favoriser la réalisation de la vision du Gouvernement qui est d'augmenter le taux de transformation local à 50% à l'horizon 2025. Loin d'être une étude empirique ou un business plan, cette note d'analyse sectorielle aide à la prise de décisions des porteurs de projets qui pourraient approfondir et affiner leurs études ou analyses en cas d'intérêts pour ce secteur.